OTTAWA CONVENTION CENTRE

CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA

An Agency of the Government of Ontario | Un organisme du gouvernement de l'Ontario

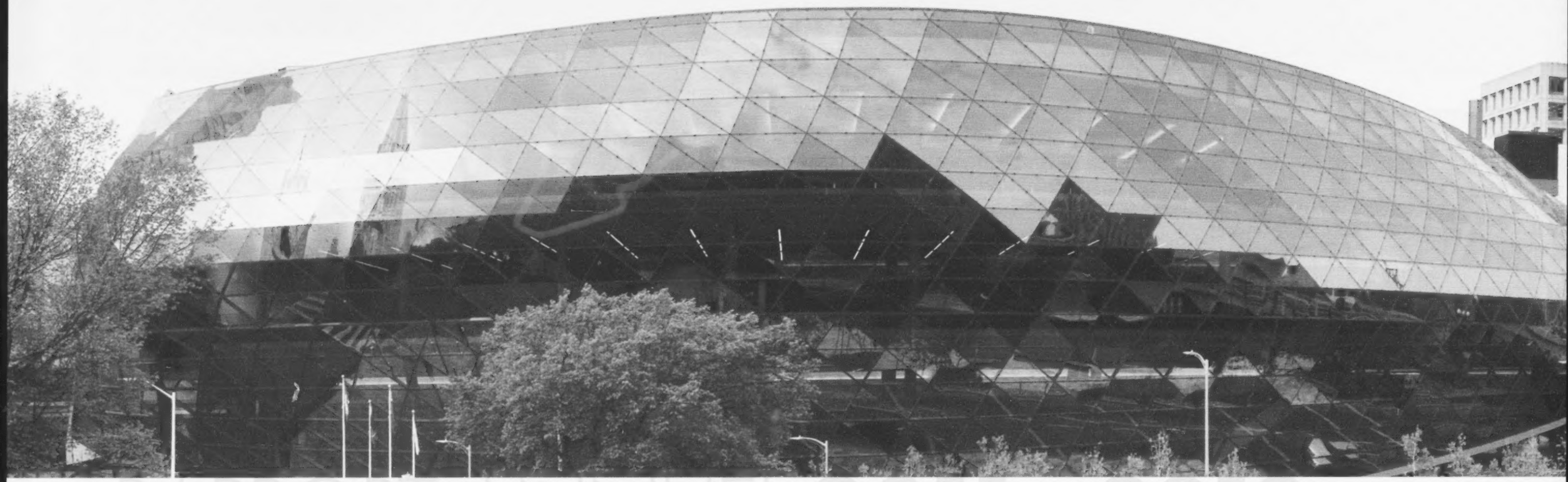

RAPPORT ANNUEL 2011 – 2012

OTTAWA CONVENTION CENTRE
CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA

An Agency of the Government of Canada | Un organisme du gouvernement du Canada

55, promenade du Colonel-By, Ottawa (Ontario) K1N 9J2
Tél. : 613-563-1984; 1-800-450-0077; télécopieur : 613-563-7646
www.ottawaconventioncentre.com/fr

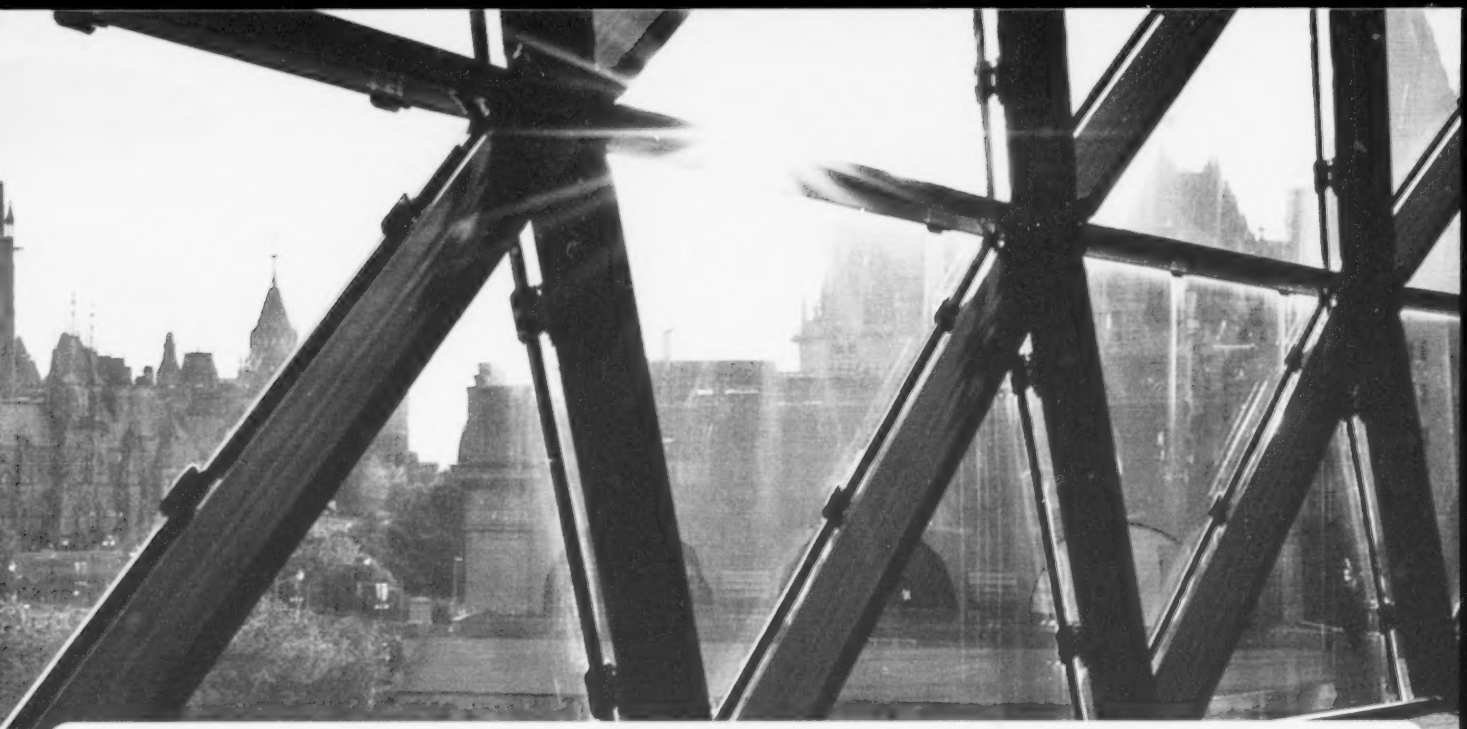

Équipe de la haute direction

PATRICK KELLY
PRÉSIDENT

PAUL KEOGH
VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL,
VENTES ET SERVICES
À LA CLIENTÈLE

DAN YOUNG
VICE-PRÉSIDENT,
FINANCES ET ADMINISTRATION

JENNIFER MCCRARY
DIRECTRICE GÉNÉRALE

ANDREW BEATTIE
VICE-PRÉSIDENT,
VENTES ET MARKETING
(DU 1ER AVRIL AU 6 FÉVRIER)

Conseil d'administration

JIM DURRELL
(PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION)
DU 25 OCTOBRE 2006 AU
24 OCTOBRE 2012

BERNIE ASHE
DU 23 OCTOBRE 2008 AU
31 DÉCEMBRE 2013

DICK BROWN
DU 11 AVRIL 2006 AU 10 AVRIL 2012

DALE CRAIG
DU 18 AVRIL 2007 AU 17 AVRIL 2013

CYRIL LEEDER
DU 28 MARS 2001 AU 31 DÉCEMBRE 2013

JOANNE LEFEBVRE
DU 17 MAI 2006 AU 16 MAI 2012

CHARLES MEROVITZ
DU 15 NOVEMBRE 2006 AU
14 NOVEMBRE 2012

BILL MILLIKEN
DU 17 MAI 2006 AU 16 MAI 2012

PATRICK W. MURRAY
DU 16 AVRIL 2008 AU 15 AVRIL 2014

PATRICIA PARULEKAR
DU 9 MAI 2007 AU 8 MAI 2013

MARY PITT
DU 11 OCTOBRE 2006
AU 10 OCTOBRE 2012

JIM WATSON
DU 26 JANVIER 2011
AU 31 DÉCEMBRE 2013

Ontario

Message du président du conseil d'administration

Le nouveau Centre des congrès d'Ottawa a ouvert ses portes en avril 2011. Il a immédiatement accru la visibilité de la capitale et rempli la promesse de tenir davantage d'événements et d'en accroître l'envergure. Le Centre a été construit grâce aux efforts conjugués et aux investissements du gouvernement de l'Ontario, de la Ville d'Ottawa et du gouvernement du Canada. Toutes les parties prenantes ont tiré un rendement direct et important de cet investissement dès la première année d'exploitation du Centre et continueront de le faire dans les années et décennies à venir.

Tout le monde au Centre des congrès d'Ottawa (CCO) – l'équipe de la haute direction, les collègues et nos partenaires – mérite des félicitations pour avoir donné vie à ce splendide lieu de rencontre et créé des moments mémorables pour les personnes, au nombre de près d'un quart de million, qui ont participé à ces congrès et à des événements au CCO en 2011-2012. Parmi eux, on a compté près de 34 000 délégués de l'extérieur de la ville, qui ont assisté à 40 congrès nationaux et internationaux au CCO et ont dépensé des sommes estimées à 78 millions de dollars durant leur séjour dans la capitale. Les dépenses directes lors d'événements au CCO ont été estimées à 83 millions de dollars, dont près de 32 millions de dollars sont allés aux trois ordres de gouvernements sous forme de recettes fiscales.

Selon toutes les évaluations, la première année d'exploitation du CCO a été un succès sans conteste pour la ville, la province et le pays. Il reste toutefois des obstacles à surmonter. Le premier d'entre eux est la nécessité claire de l'ajout d'un autre hôtel au centre-ville. Bien que le Centre bénéficie de la présence de près de 6 000 chambres d'hôtel à courte distance de marche, la première année d'exploitation a démontré qu'un autre hôtel de grande taille est nécessaire pour répondre à la demande de pointe. Le Centre des congrès d'Ottawa est toujours déterminé à installer un mur d'art sur sa face est.

C'est également cette année que le projet de la rue Crichton a été terminé. Il avait été lancé alors que le CCO était en cours de réaménagement. Aussi appelé « acte de bonté collectif », le projet a rassemblé des syndicats de la construction et des corps de métiers travaillant pour PCL Constructors, GB Associates, BBB Architects, l'Ottawa Building and Construction Trades Council, le Centre des congrès d'Ottawa et d'autres intervenants pour démolir un immeuble menaçant de s'écrouler au 245, rue Crichton et le remplacer par un immeuble d'appartements moderne et accessible. L'immeuble est terminé et il est maintenant disponible pour loger jusqu'à six familles dans le besoin.

Pour conclure, j'aimerais saluer personnellement et remercier les membres du conseil d'administration pour le service et les précieux conseils qui nous donnés durant cette année enthousiasmante et riche en événements.

Jim Durrell
Président du conseil d'administration

Message du président

Le nouveau Centre des congrès d'Ottawa a-t-il été à la hauteur de son potentiel durant sa première année d'exploitation? Les chiffres sont éloquents. Le nouveau CCO a abrité 562 événements qui ont attiré 240 000 personnes. Ces événements ont inclus 40 congrès nationaux et internationaux auxquels ont assisté 33 850 délégués et plus de 1 000 exposants. Parmi les événements dignes de mention ont été inclus les congrès nationaux du Parti conservateur du Canada et du Parti libéral du Canada, Northern Lights 2012, le dîner de gala des prix Juno, la NHL All-Star Weekend et de nombreux autres événements tels que le Salon international de l'auto d'Ottawa-Gatineau et l'Ottawa Wine and Food Festival. Plus de 900 emplois ont été soutenus directement et indirectement par le Centre, ce qui a eu pour résultat plus de 30 millions de dollars en salaires. Les dépenses directes totales au Centre se sont chiffrées à 83 millions de dollars. Les recettes fiscales générées ont été de près de 18 millions de dollars et de 13 millions de dollars pour le gouvernement de l'Ontario.

Les chiffres ont été réellement éloquents. Mais ils ne racontent qu'une partie de l'histoire. Le rendement de l'équipe de la haute direction , de nos collègues et des principaux partenaires de service du CCO – ARAMARK, Freeman et AVW TELAV Audio Visual Services – a joué un rôle d'égale importance. Tous les partenaires de service du CCO sont tenus de respecter des normes de rendement et de niveau de service répondant aux attentes rigoureuses du CCO et des clients. Ces normes incluent la prestation de produits et de services dans les deux langues officielles, en respectant les normes LEED et celles de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario en matière de service à la clientèle.

En tant que notre partenaire de service sur place, ARAMARK continue de se conformer aux échéanciers serrés des programmes des clients et à leurs besoins complexes en aliments et boissons tout en maintenant des niveaux de service exceptionnels. Durant notre première année d'exploitation, le CCO a constamment répondu aux défis d'événements nationaux comportant de multiples facettes, dont un bon nombre n'auraient pu être tenus à Ottawa avant le réaménagement du CCO, en raison de contraintes de taille et de production. ARAMARK, en tant que partenaire transparent et intégral du CCO, est complètement harmonisé avec les objectifs du Centre, sa politique de prix et sa compétitivité en matière de service.

La réputation du CCO en tant que centre à la fine pointe de la technologie a été renforcée grâce à notre partenariat de services avec AVW TELAV. En tant que notre partenaire de services techniques, AVW TELAV fournit au Centre et à nos producteurs d'événements des solutions de présentations audiovisuelles stimulantes et frappantes, Internet, la connectivité sans fil et des appareils de communication pour les groupes de délégués, nombreux ou non.

Durant l'année, le CCO a continué à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires de destination : Tourisme Ottawa, l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa et l'Association des Hôtels d'Ottawa Gatineau. Nous avons à cœur de travailler ensemble à accroître la visibilité de la destination et d'obtenir des contrats sur le marché hautement concurrentiel des congrès au Canada, en Amérique du Nord et ailleurs au monde.

Le nouveau CCO est le fruit d'un travail échelonné sur plusieurs années. Mais sa première année d'exploitation a clairement démontré que l'attente n'a pas été vaine, ainsi que le montrent les commentaires ci-dessous :

Le Centre des congrès d'Ottawa est un bel immeuble, tant au point de vue esthétique que technique, où tenir l'événement du Festival des partisans de la LNH 2012 de la Banque Scotia. La connaissance précieuse qu'avait AVW-TELAV des caractéristiques internes du CCO a vraiment permis de faire de ce grand événement un succès.

Nicholas Gennarelli,
directeur principal, Événements de la LNH

Nous utiliserons assurément encore le CCO si l'occasion se présente. On y fournit un service de haut niveau et la direction tient à ce qu'il soit un emplacement de premier choix pour organiser des événements.

Martine Pigeon,
BDO Canada LLP/s.r.l.

Durant un congrès auquel j'ai assisté dans vos installations, j'ai été impressionné par la propreté des lieux et l'attitude de votre personnel, que ce soit les employés d'entretien, les serveurs ou les agents de sécurité. Tout le monde a été serviable et attentif. Ce sont les petites choses qui rendent mémorable la visite d'une personne dans votre ville et votre Centre des congrès, et vous avez certainement réussi. Merci.

Norma Lamont,
déléguée au congrès biennal du Parti libéral

Patrick Kelly
President

Faits saillants opérationnels de 2011 – 2012

À la fin de 2011 – 2012, le rythme des réservations de congrès et les recettes connexes pour les cinq années suivantes (de 2012 – 2013 à 2016 – 2017) étaient conformes aux prévisions avec 95 congrès déjà confirmés. Il importe particulièrement de noter que l'année qui vient s'annonce très favorable, car nous avons déjà dépassé nos objectifs de réservations de congrès pour 2012 – 2013.

Quelques semaines à peine après son ouverture, le CCO a accueilli 2 500 délégués du Parti conservateur et cela ne s'est jamais arrêté. En janvier 2012 (habituellement un mois hors pointe), le CCO a reçu le congrès du Parti libéral ainsi que le NHL All Star Weekend. Aucun de ces événements n'aurait pu avoir lieu dans la capitale nationale en l'absence d'un CCO réaménagé. Les retombées positives de nos nouvelles installations se sont donc manifestées immédiatement et de manière tangible. Nous savons néanmoins qu'il y a place à amélioration et nous tenons à donner suite aux commentaires que nous avons reçus afin d'améliorer encore nos produits et services et de rehausser notre rendement déjà impressionnant en matière de rythme de réservations de congrès.

Dans ce but et alors que nous arrivions au terme de la première année d'exploitation du nouvel immeuble, nous avons fait le point et examiné notre organigramme pour nous assurer que les besoins de nos clients sont satisfaits de manière efficiente et efficace. Nous avons procédé à des ajustements en vue de soutenir notre but opérationnel de prestation de services intégrée, et nous sommes en bonne posture pour aller de l'avant et perfectionner nos processus et nos procédures alors que nous entamons l'an deux.

Buts organisationnels

Les buts organisationnels du CCO sont établis tous les ans est sont axés sur quatre impératifs stratégiques : le propriétaire; le client; le collègue et partenaire; la collectivité.

Le propriétaire

Nous sommes conscients du rôle important que joue le CCO dans la création d'avantages économiques généraux pour toute la collectivité. Nous tiendrons donc un système de calcul et de documentation des avantages économiques découlant de nos activités ainsi que de la distribution de ces avantages dans la collectivité.

Les retombées économiques en 2011-2012 – les chiffres

- 562 événements
- 240 000 participants
- 40 congrès nationaux et internationaux
- 33 850 délégués aux congrès et plus de 1 000 exposants de l'extérieur
- Les dépenses directes associées aux événements du centre des congrès, y compris les délégués de l'extérieur de la ville, les exposants et la production, sont estimées à 83 millions de dollars
- 15,2 millions de dollars de chiffre d'affaires brut
- 70 000 $ de bénéfice net d'exploitation
- (1,4 million de dollars) de perte d'exploitation après intérêts débiteurs
- 6,6 millions de dollars de rythme de réservations

Durant l'exercice 2011, le centre des congrès d'Ottawa a tenu 40 événements dont 25 % des participants provenaient de l'extérieur. Ces événements ont attiré environ 33 850 délégués ou participants de l'extérieur d'Ottawa et plus de 1 000 exposants non locaux (représentés par plus de 4 000 membres du personnel. Les dépenses totales de ces visiteurs non locaux sont estimées à environ 78 millions de dollars [soit 65 millions de dollars en dépenses des délégués et participants et 13 millions de dollars en dépenses des exposants]. Lorsqu'on ajoute les frais de production du centre des congrès, les dépenses directes associées à des événements du centre des congrès qui attirent des délégués et des exposants de l'extérieur de la ville dépassent légèrement les 83 millions de dollars. Ces 83 millions de dollars en dépenses directes contribuent pour environ 67 millions de dollars au produit intérieur brut [PIB] de la ville d'Ottawa. Plus précisément, cela inclut 45 millions de dollars en PIB provenant directement des entreprises qui fournissent des biens et services, 11 millions de dollars qui sont générés indirectement par des industries de fournisseurs connexes et 11 millions de dollars provenant des employés qui dépensent leurs salaires. Le Centre soutient environ 1 171 emplois, ce qui a pour résultat 43,5 millions de revenus du travail. Ceci inclut 30 millions de dollars en revenus du travail découlant des 907 emplois qui sont directement soutenus.

Durant notre exercice inaugural, notre but a été d'atteindre un peu plus de 17 millions de chiffre d'affaires brut, avec une perte d'exploitation de 525 000 $ après intérêts débiteurs. Ainsi qu'on peut le voir aux états financiers ci-joints, nous avons obtenu un chiffre d'affaires dépassant légèrement les 15 millions de dollars [87 % de la cible], un bénéfice net d'exploitation de 70 000 $ et une perte d'exploitation de 1,4 million de dollars. Nous n'avons pas atteint nos buts financiers initiaux, mais nous avons maintenu un flux de trésorerie positif pour l'ensemble de l'exercice. Nos résultats se comparent toutefois fort bien à ceux des centres de congrès faisant partie de notre ensemble concurrentiel, ce qui permet de croire que les cibles financières de notre exercice initial étaient peut-être trop ambitieuses.

Notre cible relative au rythme des réservations pour la période allant de 20122-2013 à 2016-2017 a été établie à 6,4 millions de dollars. Notre résultat réel s'est établi à 6,58 millions de dollars en contrats pour des congrès futurs, ou 103 % de notre but.

Le client

Le CCO reconnaît l'importance primordiale de la satisfaction du client et reflète cette réalité au moyen de systèmes et de procédures qui assurent un service à la clientèle de qualité supérieure, dès le contact initial et jusqu'à la facturation finale. Durant notre première année d'exploitation, nous avons mis en place un sondage sur la satisfaction des clients, qui est envoyé à la totalité d'entre eux. Nous visions un taux de satisfaction global de 4,3/5 et un taux de participation de 40 %. Or, le taux de réponse que nous avons obtenu a été de 45 % et la cote de satisfaction totale a été de 4,1/5. La cote la plus élevée que nous avons obtenue a été dans la catégorie du service à la clientèle de la part de notre personnel [4,3/5]. Les aspects à améliorer se sont situés dans le processus de vente et la planification d'événement.

Nous nous sommes également donné comme objectif de concevoir et de mettre en œuvre les normes et les processus nécessaires pour obtenir l'accréditation or des normes de qualité de l'Association internationale des palais des congrès [AIPC]. En mai 2012, le CCO a obtenu cette accréditation au terme d'un audit réalisé par l'auditeur externe désigné de l'AIPC.

Étant donné que le Centre des congrès d'Ottawa est une entreprise opérationnelle du gouvernement de l'Ontario et est par conséquent régi par la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, l'un des objectifs que nous nous étions fixés pour notre premier exercice d'exploitation consistait à faire en sorte que les installations et les normes d'exploitation respectent ou dépassent celles de la Loi. Nous sommes heureux de confirmer que le CCO est conforme aux exigences techniques les plus rigoureuses en matière d'accessibilité des codes et standards du bâtiment utilisés dans le projet de réaménagement, dont le Code du bâtiment de l'Ontario, la norme CSA B651 sur l'accessibilité de l'environnement bâti, les lignes directrices de l'Americans with a Disability Act et la norme sur l'environnement accessible de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.

Collègues et partenaires

Le CCO est conscient de l'importance primordiale de l'excellence des collègues et des partenaires pour la prestation d'une expérience d'événement de qualité supérieure. Nous mettrons au point et nous gérerons un programme officiel pour recruter, maintenir en fonctions, reconnaître et former des collègues pour tous les secteurs clés de l'organisation et maintenir des relations positives et de soutien mutuel avec nos partenaires.

En 2011-2012, notre première année d'exploitation, notre but a été de concevoir et de mettre en place un sondage sur la satisfaction à l'égard des collègues. Nous avons utilisé les résultats de notre premier exercice comme niveau de référence. Nous avons conçu le sondage et nous l'avons administré pour la première fois en février. Le résultat global a été de 2,89/4. Les cotes les plus élevées ont été attribuées au fait de traiter les collègues avec respect, de les faire sentir bienvenus et de les traiter avec équité.

Les aspects à améliorer incluent l'accroissement de l'offre d'activités de renforcement des équipes et de formation continue et une communication plus fréquente d'information sur l'entreprise.

Les partenaires du CCO ont été choisis selon leur professionnalisme, leur expérience, leur réputation et l'optimisation des ressources afin de maintenir la satisfaction des clients et les normes de l'industrie. Le CCO verra à ce que nos partenaires adhèrent aux mêmes normes d'exploitation que son propre personnel. Le but du CCO était de s'assurer que sa culture de service soit intégrée à tous les programmes de formation des partenaires de service. Nous pouvons déclarer que tous les éléments de notre vision et de nos valeurs ainsi que nos engagements communs ont été communiqués à nos partenaires de service et qu'ils ont donné leur accord. Le personnel des partenaires de service signe notre document sur les engagements communs.

Dans la collectivité

Le CCO est conscient du rôle qu'il joue dans la vie et dans l'économie de notre collectivité hôte, ainsi que du fait que la collectivité joue un rôle pour soutenir et rehausser l'expérience de nos clients lors d'un événement. Ce faisant, nous nous engageons à démontrer une responsabilité d'entreprise permanente et à maintenir des rapports positifs avec la collectivité.

Le CCO avait pour objectif de mettre sur pied un programme afin de présenter le nouvel immeuble emblématique au public. Peu après avoir ouvert nos portes, nous avons organisé une journée communautaire lors de laquelle le public était invité à visiter les installations et à se renseigner sur l'immeuble. Par la suite, le CCO a organisé des visites publiques bimensuelles.

Le CCO reconnaît l'importance de la responsabilité environnementale des exploitants de grandes installations et a par conséquent établi des buts visant à mettre sur pied des procédures et des systèmes pour réduire au minimum les répercussions de nos activités commerciales sur l'environnement, ce qui inclut la gestion des déchets, la conservation de l'énergie et le recyclage. En 2011-2012, nos objectifs ont été de former une « équipe verte » de collègues et d'établir des politiques et des pratiques de gestion des déchets et des services publics afin d'assurer le respect de la norme LEED et de notre charte environnementale. Nous sommes heureux de déclarer que l'équipe verte a été formée, qu'on procède tous les mois à la collecte de données sur la gestion des déchets et qu'on procède à établir des buts pour le prochain exercice. Le CCO vise toujours à obtenir l'homologation LEED Argent.

Statistiques d'exploitation 2011 – 2012

Nombre d'événements	562
Nombre de congrès	40
Nombre de salons professionnels et destinés aux consommateurs	11
Nombre de congrès	321
Chiffre d'affaires	15,180,833 $

Taux d'occupation 2011 – 2012

	T1	T2	T3	T4	TOTAL
Hall d'exposition	59 %	17 %	56 %	60 %	47 %
Salle de bal	67 %	18 %	70 %	34 %	47 %
Salles de réunion	50 %	23 %	55 %	48 %	43 %
Taux d'occupation total	57 %	19 %	58 %	51 %	45 %

Mandat

Le Centre des congrès d'Ottawa est un organisme du gouvernement de l'Ontario est régi par la Loi sur la Société du Centre des congrès d'Ottawa [1988].

Le CCO est une entreprise opérationnelle qui a pour mandat établi par la Loi d'assurer, dans la ville d'Ottawa, le fonctionnement, l'entretien et la gestion d'un centre de congrès de classe internationale de manière à encourager et à promouvoir le tourisme et l'industrie en Ontario.

Le CCO a ouvert ses portes en 1983 et il est géré par un conseil d'administration de 12 membres dont neuf sont nommés par le gouvernement provincial et trois par l'administration municipale.

Ontario

Énoncé de vision et de but fondamental

NOTRE BUT FONDAMENTAL

Nous sommes le Lieu de rencontre du Canada.

Le Centre des congrès d'Ottawa procure, dans notre capitale, un endroit où des Canadiens et des clients du monde entier se réunissent pour apprendre et s'épanouir en mettant en commun leurs connaissances, leurs opinions et leurs pratiques.

NOTRE VISION

Des gens inspirés créant des événements extraordinaires

Organigramme 2011 – 2012 du Centre des congrès d'Ottawa

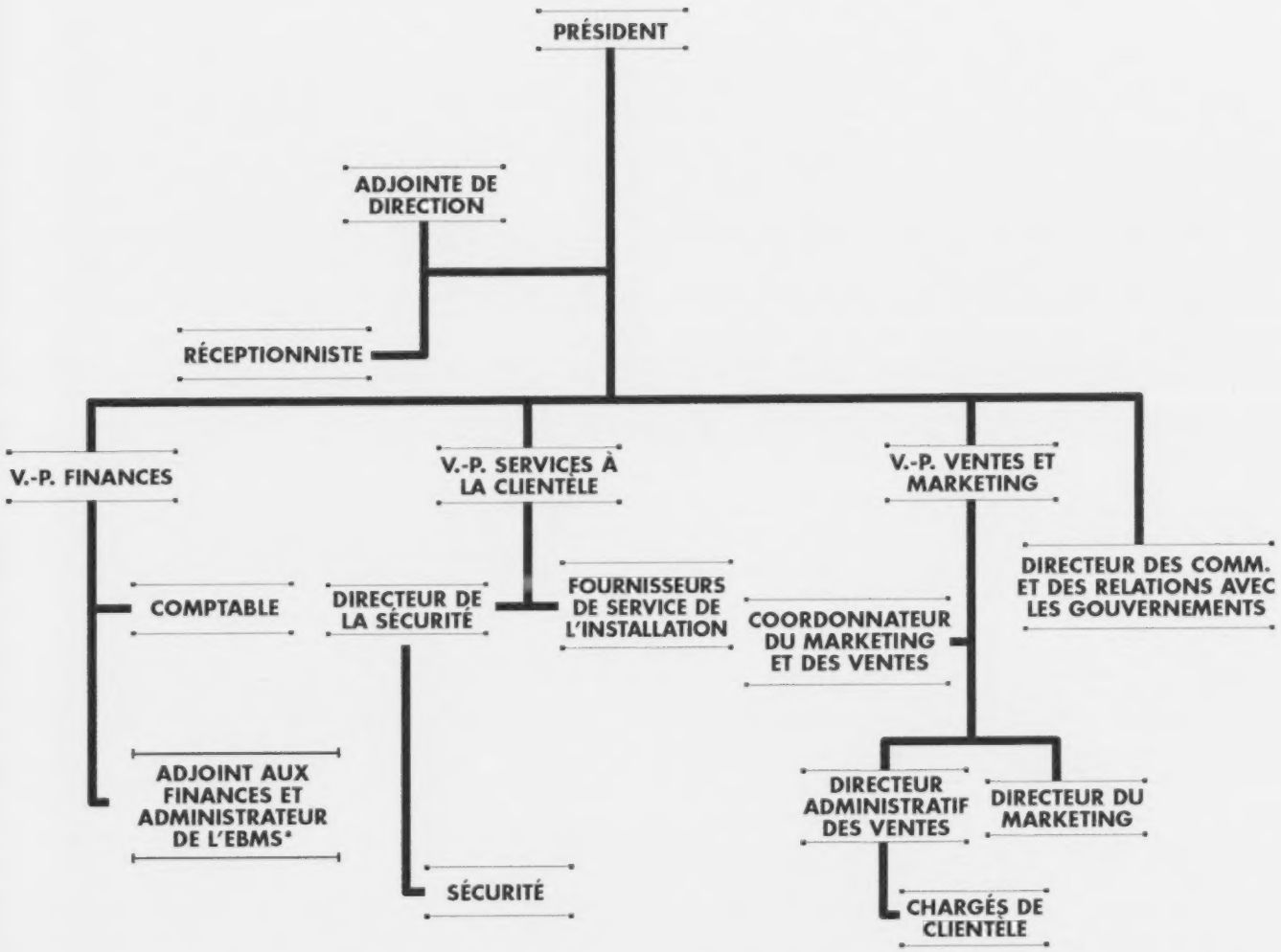

*EBMS : EVENT BUSINESS MANAGEMENT SOFTWARE (LOGICIEL DE GESTION D'ENTREPRISE D'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENT)

CCO – Organigramme des Services de l'installation 2011 – 2012

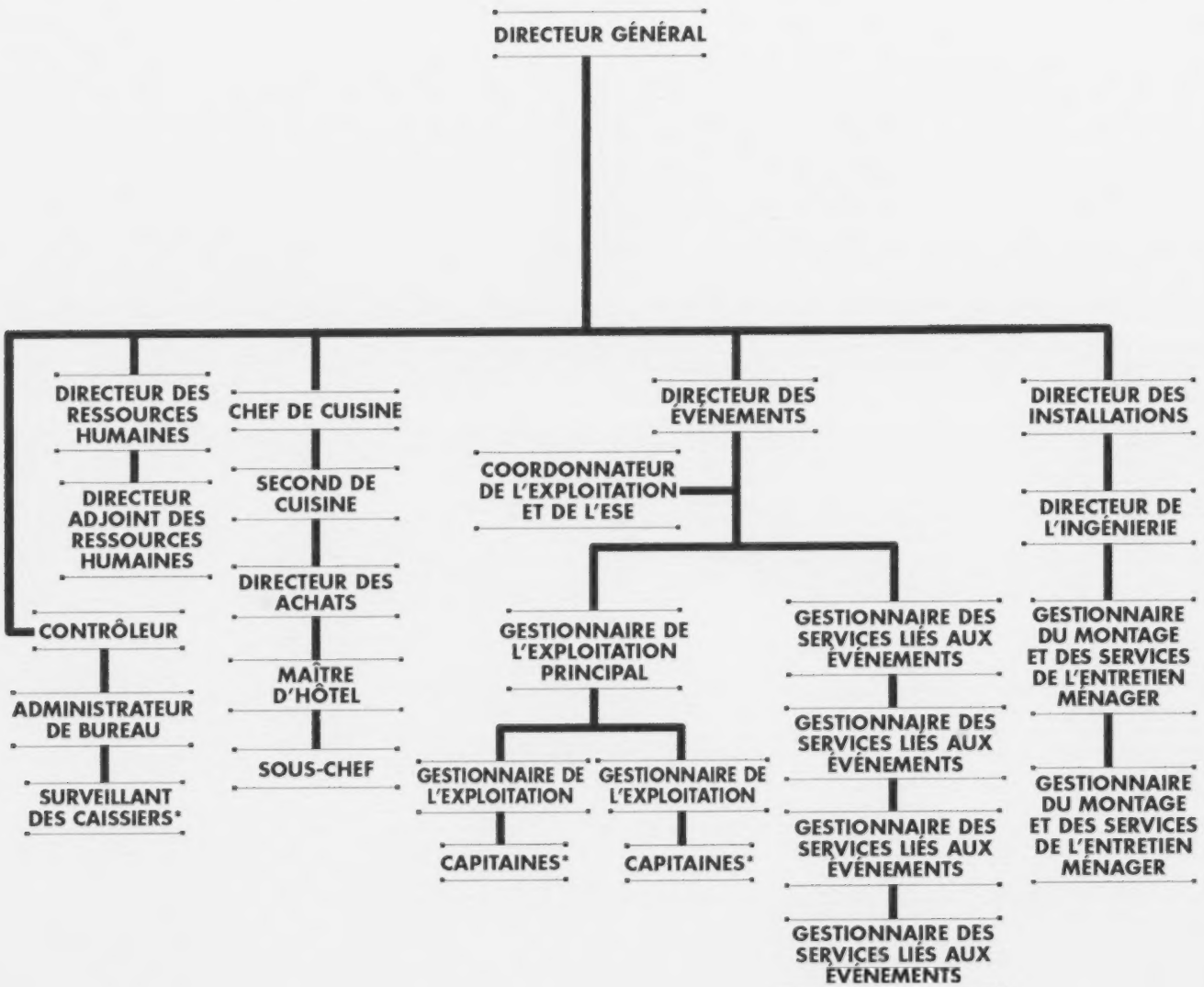

*POSTE À TAUX HORAIRE

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

Société du Centre des Congrès d'Ottawa

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Bilan	4
État des produits et des charges	5
État de l'évolution des actifs nets	6
État des flux de trésorerie	7
Sommaire des principales conventions comptables	8 - 10
Notes complémentaires	11 - 15
Annexe 1 - Frais directs	16
Annexe 2 - Frais des installations	16
Annexe 3 - Frais de vente, généraux et d'administration	16

BDO

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Société du Centre des Congrès d'Ottawa

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012, et les états des produits et des charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

BDO Canada s.e.n.c.

Comptables Agréés, experts-comptables autorisés
Ottawa (Ontario)
18 juillet 2012

Société du Centre des Congrès d'Ottawa

Bilan

31 mars	2012	2011
Actif		
Court terme		
Encaisse	$ 3,324,256	$ 2,835,736
Débiteurs	1,297,568	1,367,209
Frais payés d'avance	87,438	18,074
	4,709,262	4,221,019
Immobilisations corporelles (Note 1)	175,936,970	160,327,805
Frais reportés	-	1,205,049
	$180,646,232	$ 165,753,873
Passif et Actifs Nets		
Court terme		
Emprunts à payer	$ -	$ 6,000,000
Créditeurs et charges à payer	3,273,919	6,503,386
Revenus reportés et dépôts	1,601,837	1,042,098
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (Note 4)	122,331	-
	4,998,087	13,545,484
Retenue de garantie sur immobilisations corporelles en cours	251,500	14,216,973
Revenus reportés et dépôts	266,473	140,000
Dette à long terme (Note 4)	42,237,824	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	119,817,402	120,137,970
Apports reportés afférents aux frais reportés	-	512,032
	167,571,286	148,552,459
Engagements et passif éventuel (Notes 5 et 6)		
Actifs nets	13,074,946	17,201,414
	$180,646,232	$ 165,753,873

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
État des produits et des charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2012	2011
Produits		
Nourriture et boissons	$ 10,163,145	$ -
Location de salles	3,272,212	-
Commissions	1,461,726	5,000
Publicité	181,835	-
Autres	70,683	6,878
Intérêts gagnés	31,232	53,706
	15,180,833	65,584
Charges		
Frais directs (Annexe 1)	7,201,441	-
Frais des installations (Annexe 2)	4,829,587	75,295
Frais de vente, généraux et d'administration (Annexe 3)	3,079,552	4,004,258
	15,110,580	4,079,553
Excédent des charges sur les produits avant les éléments ci-dessous	70,253	(4,013,969)
Intérêts sur la dette à long-terme	(1,210,577)	-
Intérêts sur les emprunts a payer	(254,713)	(143,995)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobiliations corporelles	3,283,164	-
Amortissement des apports reportés afférents aux frais reportés	549,435	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(5,258,078)	(61,502)
Amortissement des frais reportés afférents au projet d'agrandissement	(1,305,952)	
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	(127,131)
Excédent des charges sur les produits	$ (4,126,468)	$ (4,346,597)

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2012	2011
Solde au 1er avril	$ 17,201,414	$ 21,548,011
Excédent des charges sur les produits	(4,126,468)	(4,346,597)
Solde au 31 mars	$ 13,074,946	$ 17,201,414

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2012	2011
Rentrées (sorties) nettes de fonds liées aux activités suivantes		
Activités de fonctionnement		
Excédent des charges sur les produits	$ (4,126,468)	$ (4,346,597)
Ajouter les éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	5,258,078	61,502
Amortissement des frais reportés afférents au projet d'agrandissement	1,305,952	-
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	127,131
Amortissement des apports reportés afférents aux immobiliations corporelles	(3,283,164)	-
Amortissement des apports reportés afférents aux frais reportés	(549,435)	-
	(1,395,037)	(4,157,964)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (Note 2)	(2,542,978)	(3,624,061)
	(3,938,015)	(7,782,025)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(20,867,243)	(47,043,880)
Augmentation (diminution) de la retenue de garantie sur les immobilisations corporelles en cours	(13,965,473)	4,201,590
Frais d'agrandissement et frais reportés	(100,903)	(161,928)
	(34,933,619)	(43,004,218)
Activités de financement		
Augmentation (remboursement) des emprunts à payer	(6,000,000)	6,000,000
Augmentation de la dette à long terme	42,486,236	-
Remboursement de la dette à long terme	(126,081)	-
Apports afférents aux immobilisations corporelles	2,962,596	32,543,293
Apports afférents aux frais reportés	37,403	118,444
	39,360,154	38,661,737
Rentrées (sorties) nettes de fonds	488,520	(12,124,506)
Encaisse au 1er avril	2,835,736	14,960,242
Encaisse au 31 mars	$ 3,324,256	$ 2,835,736
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Intérêts payés	$ 1,352,048	$ 143,995

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
Sommaire des principales conventions comptables

31 mars 2012

Description de l'établissement

La Société du Centre des Congrès d'Ottawa a été constituée en société en vertu d'une loi spéciale de la province d'Ontario. Le Centre a pour mandat d'exploiter, d'entretenir et de gérer un centre de congrès de classe internationale dans la ville d'Ottawa, de façon à promouvoir et à développer le tourisme et le commerce en Ontario. Le Centre a été fermé de septembre 2008 à avril 2011 pour être réaménagé. Le Centre est exonéré d'impôts sur le revenu.

Constatation des produits

Le Centre suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports grevés d'une affectation sont constatés en tant que produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils ont été affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et qu'il est raisonnable de croire que son encaissement est assuré.

Les produits provenant de la nourriture, des boissons, de la location de salles et du service aux clients sont constatés lorsque les biens ou les services sont fournis aux clients.

Les produits de publicité sont constatés au courant de l'exercise où la publicité est fournie au client. Les produits de commissions sont constatés au courant de l'exercise où l'événement relié a lieu.

Apports reçus sous forme de matériel et services

Le Centre reçoit du materiel et des services. Étant donné que ces apports en matériel et services n'auraient pas été acquis dans le cours normal par le Centre ou que leur juste valeur ne peut pas être raisonnablement estimé, les apports en matériel et services n'ont pas été constatés dans ces états financiers.

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur les montants constatés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que les montants constatés des produits et des charges de la période considérée. Les estimations significatives faites lors de la préparation de ces états financiers comprennent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les produits de commissions. De par leur nature, ces montants sont sujets à une incertitude relative à la mesure, et l'incidence sur les états financiers de changements futurs apportés à ces estimations pourrait être importante.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
Sommaire des principales conventions comptables

31 mars 2012

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les méthodes et taux annuels d'amortissement sont les suivants, à l'exception de l'année d'acquisition où l'amortissement de l'actif est comptabilisé au prorata sur la base du trimestre de son acquisition :

Bâtiment	40 ans linéaire
Logiciels	5 ans linéaire
Mobilier, matériel et agencement	10 ans linéaire
Réseau technologique	15 ans linéaire

Frais reportés

Les frais reportés sont les frais de pré-exploitation liés au projet d'agrandissement comportant des avantages durables, ne faisant pas partie de la construction de la nouvelle installation. Ces frais ont été entièrement amortis au cours de l'année fiscale 2012 au moment de l'ouverture des nouvelles installations et de la fin de la période de pré-exploitation.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux frais reportés

Les apports reportés représentent les montants non amortis qui sont constatés comme produits selon la même méthode que l'amortissement des immobilisations corporelles et des frais reportés. Les apports reportés afférents aux frais reportés ont été constatés lors de l'amortissement de ces frais.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, par la suite, leur évaluation dépend de leur classement tel que représenté ci-dessous. Le classement dépend de la raison pour laquelle les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de la désignation de ces instruments établie par le Centre. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Le Centre a classé ses instruments financiers comme suit:

Actif/passif	Classement	Évaluation
Encaisse	Fins de transaction	Juste valeur
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Retenue de garantie sur immobilisations corporelles en cours	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Emprunts à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement
Dette à long terme	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

La valeur comptable de ces actifs financiers et passifs financiers correspond approximativement à leur juste valeur, à moins d'indication contraire.

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme, incluant les immobilisations corporelles et les frais reportés, sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
Sommaire des principales conventions comptables

31 mars 2012

Nouvelles règles comptables

En décembre 2010, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a publié des nouvelles normes pour les organismes sans but lucratif (OSBL).

Les OSBL gouvernementaux (secteur public) ont le choix entre:

1. Normes sur la comptabilité dans le secteur public incluant les normes spécifiques pour les OSBL avec quelques modifications mineures; ou

2. Normes sur la comptabilité dans le secteur public

Le CCSP requiert que les OSBL adoptent leurs normes pour les exercices ouverts à compter du 1 janvier 2012; l'adoption anticipée est permise. Jusqu'à la date de transition aux nouvelles normes, tous les OSBL vont continuer de se conformer au Manuel de l'ICCA courant - Comptabilité partie V - Normes comptables avant le basculement. Le Centre a décidé de se conformer aux normes sur la comptabilité dans le secteur public incluant les normes pour les organismes sans but lucratif gouvernementaux (PS 4200 - PS 4270).

31 mars 2012

1. Immobilisations corporelles

	2012			2011
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Bâtiment	$ 169,833,716	$ 4,245,843	$ 165,587,873	$ -
Logiciels	274,577	134,592	139,985	122,327
Mobilier, matériel et agencement	7,984,385	840,321	7,144,064	6,535,465
Réseau technologique	2,476,912	165,127	2,311,785	-
Terrain	753,263	-	753,263	753,263
Immobilisations en cours (non amorties)	-	-	-	152,916,750
	$ 181,322,853	$ 5,385,883	$ 175,936,970	$ 160,327,805

2. Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement représente la variation des actifs et des passifs à court terme, comme suit:

	2012	2011
Débiteurs	$ 69,641	$ (1,219,542)
Frais payés d'avance	(69,364)	11,212
Créditeurs et charges à payer	(3,229,467)	(3,358,533)
Revenus reportés et dépôts - court terme	559,739	1,042,098
Revenus reportés et dépôts - long terme	126,473	(99,296)
	$ (2,542,978)	$ (3,624,061)

3. Instruments financiers et gestion des risques

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque d'une perte découlant du manquement d'une contrepartie à ses obligations contractuelles envers le Centre. Les politiques de réservation du Centre sont conçues pour minimiser les sommes dues par les clients avant la fin de leur événement et ainsi, réduire leur exposition au risque de crédit. De plus, le Centre révise régulièrement la solvabilité de sa clientèle et dispose de politiques de recouvrement qui semblent suffisante pour minimiser les pertes dans ce domaine. Le Centre estime que ses débiteurs ne posent pas de risque significatif de crédit.

31 mars 2012

3. **Instruments financiers et gestion des risques** (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre est exposé à ce risque principalement par la dette à long terme. Au cours de l'exercice 2012, le Centre était en conformité avec les exigences de l'emprunt et était en mesure de s'acquitter de ses obligations. Le Centre prévoit continuer à les respecter au cours de l'exercice 2013. Toutefois, le Centre prévoit des pertes opérationnelles après les dépenses d'intérêts et ainsi, prévoit ne pas être en mesure de rencontrer les exigences de l'emprunt à partir de l'exercice 2014. La capacité du Centre de s'acquitter de ses obligations à partir de l'exercice 2014 dépend des négociations faites par la direction en lien avec la dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond à l'effet des fluctuations des taux d'intérêt du marché sur la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie afférents à ces instruments. Le Centre détient un emprunt de 40 000 000 $ portant intérêt au coût des fonds du gouvernement de l'Ontario plus 0,525% annuellement. La direction estime que le Centre ne s'expose pas à un risque significatif de taux d'intérêt.

Financement disponible

Le Centre dispose d'une marge de crédit inutilisée de 5 000 000 $. La marge porte intérêt au taux préférentiel.

31 mars 2012

4. Dette à long terme

	2012	2011
Emprunt de l'Office ontarien de financement, intérêts chargés selon le coût des fonds du gouvernement de l'Ontario plus 0,525% annuellement. Paiement d'intérêt seulement dû en septembre 2012, avec capital plus intérêts de 2 807 047 $ dus annuellement de Septembre 2013 à 2036.	$ 40,000,000	$ -
Dette reliée à l'acquisition du réseau technologique. Intérêts imputés au Centre selon son taux d'emprunt de 4,7%. Versements mensuels de 19 167 $ d'avril 2011 à mars 2026.	2,360,155	-
	42,360,155	-
Moins: portion échéant au cours du prochain exercice	122,331	-
	$ 42,237,824	$ -

Les dettes à long terme viennent à échéance au cours des cinq prochaines années comme suit:

Exercice clos le:	
31 mars 2013	$ 122,331
31 mars 2014	$ 1,066,417
31 mars 2015	$ 1,116,370
31 mars 2016	$ 1,168,663
31 mars 2017	$ 1,223,406

5. Engagements

Le Centre s'est engagé dans des contrats de services pour les installations et la technologie relatifs aux opérations du nouveau Centre, les deux échéant en 2026. Selon le contrat de services pour les installations, parmi d'autres termes, le Centre paiera un frais de gestion de 200 000 $ dans la première année avec des hausses annuelles de 10 000 $ par la suite. Selon le contrat de services pour la technologie, le Centre fera des paiements annuels de 276 000 $, attribuable au contrat de services courant. Tous les montants exclus les taxes applicables.

6. Passif éventuel

Le Centre dispose d'une lettre de crédit de soutien de 44 500 $ (2011 - 444 500 $) au 31 mars 2012. La lettre concerne des travaux et des services en vertu d'un accord de modification de route avec la ville d'Ottawa.

7. Gestion du capital

Au plan de la gestion du capital, le Centre a pour objectif de maintenir sa capacité de fonctionnement afin d'exécuter son mandat d'exploiter une installation de congrès de classe mondiale. La structure du capital du Centre se compose de ses actifs nets et de ses apports reportés afférents aux immobilisations corporelles. En matière de gestion de la structure du capital, le Centre vise à garantir l'accès à un flux de trésorerie suffisant pour poursuivre ses activités et remplir ses obligations d'emprunt à l'Office ontarien de financement.

8. Chiffres comparatifs

Certaines données comparatives ont été reclassifiées afin de se conformer à la présentation des états financiers de l'année courante.

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
Annexe 1 - Frais directs

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2012	2011
Nourriture et boissons	$ 7,275,510	$ -
Aide occasionnelle (recouvrement)	(74,069)	-
	$ 7,201,441	$ -

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
Annexe 2 - Frais des installations

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2012	2011
Aide occasionnelle	$ 2,557,917	$ -
Services publics	930,997	-
Entretien des installations	494,421	7,668
Gestion du réseau	296,000	-
Frais de gestion des installations	200,000	-
Fournitures d'entretien	151,211	-
Location de matériel	102,215	-
Indemnités d'accidents du travail	39,254	67,627
Uniformes	33,875	-
Buanderie	23,697	-
	$ 4,829,587	$ 75,295

Société du Centre des Congrès d'Ottawa
Annexe 3 - Frais de vente, généraux et d'administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2012	2011
Salaires, avantages sociaux et sous contracteurs	$ 1,586,161	$ 2,323,935
Publicité et promotion	782,245	712,574
Assurances	211,889	40,715
Téléphone	106,705	50,561
Frais de bureau	103,428	184,880
Honoraires professionnels	81,100	113,895
Frais bancaires	73,016	16,184
Mauvaises créances	58,778	-
Frais des administrateurs	58,070	64,177
Cotisations et abonnements	38,087	37,271
Frais de consultation	23,558	20,381
Déplacements	10,579	15,606
Affranchissement et livraisons	6,761	7,780
Cérémonie d'ouverture	1,033	-
Frais de déménagement et de location (recouvrement)	(61,858)	416,299
	$ 3,079,552	$ 4,004,258